

AGIR EN TANT QUE REPRESENTANT AU SEIN DE L'ESAT : Repérer son cadre d'intervention

Formation professionnelle continue
pour les travailleurs ESAT et EA

Objectif

Repérer l'objet de son intervention en tant que représentant des travailleurs au sein de l'ESAT pour agir efficacement, tout en respectant le périmètre d'action des autres instances. A l'issue de la formation, chaque participant est capable de repérer le rôle des instances de représentation au sein de l'ESAT :

- au regard des droits, devoirs et modalités de participation des usagers dans leur parcours et au sein de l'Etablissement
- au regard des périmètres d'intervention et des moyens des différentes instances

 1 jour (6h)

 8 personnes maximum

 Toute l'année, en fonction des demandes

 Devis personnalisé

Modalités d'accès

- Etre représentant au Conseil de la Vie Sociale, Délégué des personnes, candidat ou intéressé pour devenir représentant des travailleurs au sein de l'ESAT.
- Comprendre et s'exprimer à l'oral
- Accessible au public en situation de handicap : les aménagements (techniques, pédagogiques...) sont étudiés avec les structures en amont de la formation.

Programme

Les modalités de participation des travailleurs, l'exercice des droits et devoirs individuels et collectifs

- repérer les différentes modalités de participation et d'action d'un travailleur dans son parcours et dans l'Etablissement.
- repérer ce qui est un droit et ce qui est un devoir
- repérer ce qui est individuel et ce qui est collectif

=> Décrire les formes d'expression et de participation des travailleurs, la composition des instances, les modalités de désignation

=> S'approprier les outils et ressources relatifs aux droits et devoirs des travailleurs et permettent sa participation, avec l'aide ou par l'intermédiaire de ses représentants : contrats de soutien et d'aide par le travail, projet personnalisé, livret d'accueil, Charte des droits et libertés, règlement de fonctionnement, ...

Les périmètres et moyens d'intervention des instances de représentation au sein de l'ESAT

=> Relier à chaque instance un champ d'intervention, des moyens, des lieux et temps d'intervention,
=> Préciser les interactions entre les instances et avec les autres membres qui y sont représentés.



fagerh
Accompagner, c'est notre métier.

Association
Cappa



ESRP / ESPO
du
Marand
Accompagner la différence

Méthodes mobilisées

Méthode active favorisant la participation :

- Activités pédagogiques collectives, utilisant des supports visuels variés et échanges guidés en groupe sur les pratiques
 - diaporama,
 - vidéos
 - études des documents (photos/dessins, schémas, vidéo...)
 - jeux pédagogiques...

=> Construction d'un livret de formation complété à partir des échanges et des apports du groupe et de l'intervenant.

Ce livret est ensuite remis aux participants ainsi qu'à l'équipe de la ou des structures concernées.

Modalités d'évaluation

- Une évaluation adaptée à la composition du groupe (tour de table, questionnaires, ...) est réalisée en fin de formation.
- Une attestation de formation est remise aux participants.
- Une enquête de satisfaction est réalisée auprès des bénéficiaires.
- Un bilan et une enquête de satisfaction sont réalisés avec la ou les structures concernées à l'issue de la formation

Contact

Domaine du Marand
Service Formation Continue
siret 319 618 369 00023
N° déclaration 83 63 00 667 63
63450 Saint Amant Tallende
04.73.39.40.40
anne.denet@cappa-association.fr
www.formation.cappa-association.fr
www.cappa-association.fr

Adaptations pédagogiques

Les contenus et supports sont adaptés au groupe constitué, sur la base du programme décrit.

Pour cela, un échange a lieu en amont avec la ou les structures et le service formation continue afin de définir les modalités les plus adaptées.

Un positionnement préalable peut également être proposé.



Intervenant du service de formation continue de l'ESRP/ESPO, formé à l'accompagnement des publics en situation de handicap



Nos formations sont dispensées au sein de vos structures ou sur le site du Marand à Saint-Amant-Tallende (salles équipées du matériel pédagogique nécessaire)

